

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20210505-D2021417-DE
Reçu le 11/05/2021

délibération :
D_2021_4_17

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 05 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Date de convocation du : 22 Avril 2021

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitrarritiana

**Objet : Attribution de
subvention à l'Amicale Laïque
des Parents d'Elèves**

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Madame DESCLAUX Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur MORA Vincent, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GRENIER Patrick

Secrétaire de Séance : Monsieur Anthony DOUET

Madame le Maire donne la parole au Président de la Commission « Relation avec les Associations ». Il rappelle que cette association a pour but d'améliorer le quotidien des enfants de l'école.

Après examen, en commission, le dossier de demande de subvention étant complet, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de **800 €** à l'Amicale Laïque des Parents d'Elèves ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DECIDE D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de **800 €** à l'Amicale Laïque des Parents d'Elèves,

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de celle-ci,

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2021.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 05/05/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 11/05/2021

